



## Lettre N° 44, juillet 2014

### Edito

***“133.114, c'est le nombre de familles bas-rhinoises au sein desquelles, tous les jours, des parents assurent le soin, le développement et l'éducation de leurs 228.797 enfants de moins de 18 ans.***

***La naissance d'un enfant, l'entrée à l'école du second ou l'adolescence de l'aîné, la séparation du couple parental, le décès d'un parent ou d'un enfant ou le handicap sont autant de situations que les parents vivent avec leurs questionnements, leurs doutes et problématiques, quel que soit leur milieu social. ”***

***Ces propos liminaires au schéma départemental d'accompagnement des parents illustrent la volonté de l'ensemble des parties prenantes de proposer à tous les parents du Bas-Rhin un accompagnement tout au long de leur “parcours de parent”. Elaboré au cours du premier semestre 2014 dans une optique de mise en synergie et de coordination des politiques Petite Enfance et Soutien à la Parentalité, ce schéma vise ainsi à :***

- Réduire les inégalités territoriales et sociales d'accès des familles aux services Petite Enfance et Parentalité ;***
- Répondre aux besoins spécifiques des familles, en particulier des familles vulnérables ou des familles confrontées au handicap ;***
- Construire une offre globale de services aux parents dans laquelle ils sont parties prenantes ;***
- Coordonner l'information des parents pour leur en faciliter l'accès.***

***A ces fins, le schéma devrait être signé au cours du mois d'octobre 2014 par les services de l'Etat, le Conseil Général, l'Association des Maires du Bas-Rhin, la Ville de Strasbourg, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole et l'Union Départementale des Associations Familiales.***

***Dispositif reconnu du soutien à la parentalité, le Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents entre donc désormais dans le périmètre de cette démarche concertée qui permettra à chaque parent de bénéficier d'une offre de service global en matière d'accompagnement à la parentalité.***

***L'appel à projets 2015 du REAAP s'inscrit donc désormais dans ce nouveau cadre.***

## ■ Informations du REAAP 67

### ■ Comité d'animation

Les comités d'animation sont des instances qui regroupent un ensemble de partenaires associatifs et institutionnels dans l'objectif de mutualiser les savoir-faire, favoriser les échanges entre les membres du réseau et participer à la réflexion autour de la parentalité.

Ils sont largement ouverts, et toutes personnes qui souhaitent y participer, peuvent se manifester via le site du REAAP : [www.reseaudesparents67.fr](http://www.reseaudesparents67.fr)

#### Les prochaines dates des comités d'animation départementaux :

Mardi 7 octobre de 14h à 16h30

##### *A l'ordre du jour :*

- *l'appel à projet REAAP 2015*
- *les relations familles-écoles*
- *les infos du réseau : l'actualité de chacun*

Jeudi 11 décembre de 14h à 16h30

### ■ Formation dans le REAAP 67

Qualifier les acteurs dans l'animation de groupes de parole ou l'analyse de pratiques. Voici ce que nous pouvons découvrir dans le Bas-Rhin, avec l'association RESCIF qui propose aux acteurs de la parentalité, dans le cadre du REAAP, qu'ils soient bénévoles ou professionnels, de suivre ces différentes formations qu'elle met en place chaque année.

- Pour donner un cadre de référence dans l'animation de groupe d'adultes et des outils pour conduire une réflexion de groupe :
  - construire et affiner son projet
  - mise en situation d'animation et retour sur expérience lors de la formation
  - développer des techniques d'animation
  - formation basée sur l'expérientiel, la co-crédation collective et la mutualisation des compétences des stagiaires
- 
- pour analyser une situation, rechercher des repères :
  - pour aider les animateurs à gérer une difficulté sur le contenu, le processus, la régulation du groupe et le partenariat
  - pour développer sa créativité et renouveler sa pratique

Les personnes intéressées par la formation « animer un groupe de parents : outils de base et projet » (5 journées) et l'analyse de la pratique (4 demi-journées par an), peuvent s'adresser à Daliah GOLDMAN-LEVY par e-mail [contact@rescif.com](mailto:contact@rescif.com).

La prochaine formation à l'animation de groupes de parents aura lieu :

Les 10-11-12 septembre et 15-16 octobre

**Renseignements et inscriptions auprès de RESCIF :**

**160 route du Polygone**

**67100 Strasbourg, 03 88 25 50 64**

## ■ Ateliers thématiques

Les ateliers thématiques continuent à la rentrée 2014, à partir d'octobre.  
Vous souhaitez animer, co-animer un atelier avec le REAAP ? Faire découvrir un outil ?  
N'hésitez-pas, contacter le REAAP :  
[reaap@reseaudesparents67.fr](mailto:reaap@reseaudesparents67.fr)

### **Prochaines dates :**

vendredi 3 octobre,  
vendredi 7 novembre  
vendredi 5 décembre

## ■ Le site Internet

A l'occasion de la publication du programme de la semaine des parents. Le nouveau site Internet du REAAP 67 a été mis en ligne : [www.reseaudesparents67.fr](http://www.reseaudesparents67.fr)  
Parents, bénévoles, professionnels, vous y retrouverez toutes les informations du REAAP 67.  
Un démarrage important puisque ce sont plus de 2500 visites qui ont pu être faite à ce moment-là. Vous y trouverez également de nombreuses informations du réseau.

**Nous vous invitons à compléter le site en nous faisant part de vos actions, via une fiche que vous trouverez sur le site du Reaap 67.**

## ■ La Semaine des parents 2014

Du 19 au 25 mai 2014 s'est déroulée la Semaine des Parents organisée par le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents du Bas-Rhin, en partenariat, pour cette édition, avec le Conseil Général.

Au cours de cette semaine, tous les parents du Bas-Rhin ont eu l'occasion, grâce à plus de 100 animations du Nord au Sud du département de se rencontrer et d'échanger autour des questions et des problèmes qu'ils rencontrent en éduquant leurs enfants.

Lundi 19 mai, de 19h00 à 21h00, lors d'un tchat, les parents ont eu l'occasion de poser leurs questions à Serge Tisseron sur les relations que leurs enfants entretiennent avec les images et les écrans.

Le transcript de ces échanges est désormais disponible sur le site Internet du REAAP : [www.reseaudesparents67.fr](http://www.reseaudesparents67.fr).

130 parents et leurs 230 enfants sont venus mercredi 21 mai au Vaisseau pour participer à des ateliers d'information et d'échanges autour du thème « Parents-enfants, restez connectés », leur offrant ainsi la possibilité de s'informer et d'échanger ensemble autour d'Internet, des médias, des écrans, des réseaux sociaux...

Vendredi 23 mai, 50 professionnels sont venus participer à un temps qui leur était dédié autour de la thématique des écrans et au cours duquel ils ont pu échanger avec Olivier Andrieu Gérard de l'Unaf, Serge Hygen d'Eco-conseil, des papas de Nadi Chaabi ou des Associations Familiales Laïques, et enfin des professionnels de la Maison des Adolescents.

## ■ Retour de la Journée des parents

### **Atelier 6 : Internet, médias, écrans, ... Quels enjeux concernant l'exercice de l'autorité parentale dans l'avenir ?**

*Atelier animé par : Daliah Goldman-Lévy (Psychologue clinicienne et Responsable de Formation à l'Association RESCIF : Recherches et Etudes Systémiques sur les Communications Institutionnelles et Familiales) et Hugues Muller (Psychologue et directeur de l'Association AROEVEN : Association Régionale des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale)*

Notre groupe de travail était constitué de 17 personnes (15 adultes, parents et assistantes maternelles et 2 adolescents 13 et 15 ans ; de différentes cultures). Notre objectif était de proposer aux parents un espace de réflexion sur les chances et risques introduits par internet et les écrans dans la relation éducative parents/enfants. Nous avons souhaité discuter quelques arguments pour envisager des rôles parentaux suite au développement de ces technologies afin d'entretenir le vivre ensemble en famille et en collectivité. Pour ce faire nous avons démarré l'atelier par une projection montrant une famille (parents et enfants en bas âges) ayant des grandes difficultés éducatives et d'autorité. Ce film nous a permis de travailler la question de l'autorité (selon l'approche proposée par Bruno Robbes « Les trois conceptions actuelles de l'autorité ») avec un groupe très impliqué et en demande de conseils. Même les personnes maîtrisant peu la langue française ont pu poser des questions et montrer un vif intérêt. Quelques questions abordées : « A partir de quel âge l'enfant a droit aux écrans ? Quel effet cela provoque ? Comment mettre une limite ?... Par leur témoignage, les adolescents présents nous ont informés qu'ils passent 10 heures par jour sur les écrans. Quelle place pour l'école, les devoirs et la vie en famille ? Les participants ont eu ensuite un moment en petit groupe afin d'échanger sur leur vécu en famille avec leurs enfants et les écrans. Nous avons échangé en grand groupe et mutualiser les expériences de chacun. L'atelier s'est terminé avec une vidéo montrant une famille en grande difficulté avec deux sœurs jumelles adolescentes. Certaines personnes du groupe ont souhaité garder un contact avec nous et espèrent une nouvelle rencontre autour de ce thème.

### **Atelier n° 7 : « Internet et les réseaux sociaux...pas de panique ! » Parlons-en, découvrons ensemble.**

*Atelier animé par : Magali Fleury Haury (Chargée de mission, responsable des actions adultes) et Fabienne Riegel (Formatrice, consultante en communication)*

Nous constatons depuis plusieurs années que beaucoup de parents ne connaissent pas les TIC. La fracture numérique existe encore : inégalité d'accès, inégalité d'utilisation, inégalité sociale. Aujourd'hui cette méconnaissance perdure, à laquelle s'ajoutent les craintes face à l'utilisation « massive » de réseaux sociaux par les enfants et ce de plus en plus jeunes. L'objectif de nos ateliers est d'informer les parents, futurs parents, grands-parents, de façon pratique afin qu'ils aient la possibilité d'exercer leur rôle de parents, d'accompagner leurs enfants/petits-enfants, de faire des choix d'éducation et de les rassurer, aussi.

Après une présentation du dispositif REAAP nous avons introduit la thématique proposée de manière ouverte, simple et pratique aux parents, futurs parents et grands-parents.

Nous avons recueilli leurs attentes, leurs questionnements en faisant un tour de table, afin d'être au plus près de leurs préoccupations.

Nous avons apporté une information-base pratique (vocabulaire, fonctionnement d'un réseau, utilisation, applications, avec quels supports, prévention, respect, citoyenneté). Les questions et craintes étaient exposées très librement, et les expériences échangées avec grand intérêt.

Cet atelier a été riche pour toutes les personnes présentes au-delà même de la thématique.

« Internet et les réseaux sociaux », un prétexte à éduquer !

*A la fin de l'atelier, les participants nous ont laissés leurs coordonnées afin de leur transmettre des informations supplémentaires.*

### **Paroles / questions de parents**

A partir de quel âge peut-on laisser nos enfants s'inscrire sur un réseau ?

Qu'est-ce que ma fille fait sur son smartphone ?

Ma fille a 11 ans, elle est sur Facebook, mais c'est interdit...

J'interdis l'accès à Internet à mes petits-enfants, mais leurs parents les autorisent.

Mon enfant est encore petit mais je voudrais savoir.

Je suis obligée d'être toujours derrière, je ne veux pas qu'il ait un compte sur Facebook,... je ne connais pas !

La fille d'une amie lui reproche d'être sur Facebook, du coup elle utilise Skype ; Facebook c'est dépassé ?

## **■ Retour de la matinée des professionnels**

### **Enfance et médias : la place essentielle des parents**

*Par Olivier ANDRIEU-GERARD, Coordonnateur Pôle Medias-Usages Numériques*

*À l'UNAF*

La révolution numérique est en marche. Mais il ne s'agit pas seulement d'une mutation technologique. La diffusion et les usages massifs des équipements numériques au sein des familles et de l'ensemble de la société (école, service public, entreprises), traduit avant tout une mutation sociétale en profondeur. Dans ce contexte, probablement inédit dans l'histoire de par son impact et sa rapidité, l'enjeu pour les parents est d'accompagner nos enfants à bien grandir en leur donnant la capacité à s'insérer et devenir citoyen dans une société numérique.

#### **Une mutation sociétale**

Le numérique modifie en profondeur le faire société. C'est d'abord le rapport à la connaissance, à l'éducation, à la transmission qui est questionné. De nouveaux acteurs entrent en scène (les pairs, les sites internet et les blogs, les communautés), de nouvelles pratiques pédagogiques en phases expérimentales sont à l'œuvre et ce dès le plus jeune âge de l'enfant : ainsi, certaines écoles maternelles recourent d'ors et déjà à des tablettes tactiles et propose de nouvelles façon d'apprendre. Plus généralement, l'accès à l'information et à la connaissance apparait sans limite. Pour chacun, traiter cette masse de savoirs suppose l'acquisition de compétences et une distance critique sur ce qui nous est donné à voir, lire et entendre.

Le nouvel environnement numérique apporte aussi de nouvelles opportunités dans la gestion de la relation aux autres, par exemple à travers les réseaux sociaux ou simplement par l'usage du SMS comme mode d'échange intrafamilial. La place de cette relation médiatisée suscite des

questionnements et des interrogations notamment quant au devenir de la relation humaine. Plus généralement, c'est notre façon de communiquer et de partager qui se modifie : jamais parler de soi ou de ses centres d'intérêt, jamais s'engager dans une cause n'a semblé aussi accessible. C'est aussi, pour les enfants, de nouvelles possibilités pour se découvrir, expérimenter et vivre de nouvelles expériences ou rechercher des émotions fortes.

Ce nouvel environnement propose ainsi à l'enfant des opportunités inédites. Il est ainsi fondamental qu'aucun enfant n'en soit exclu. Mais il est aussi essentiel de savoir en faire bon usage et de ne pas oublier que les dérives liées à de mauvais usages peuvent être aussi intenses que ne le sont les effets positifs, qu'il s'agisse des questions de vie privée, de pratiques excessives ou de contenus inadaptés ou trop précoces.

### **La place essentielle des parents**

Dans ce nouveau contexte, les parents ont un rôle essentiel à jouer et ce dès le plus jeune âge. En effet, l'accès aux écrans et au numérique se fait de plus en plus tôt, souvent au sein de la famille, même si l'école est aussi, dans certains territoires, un prescripteur précoce.

Pour les parents, comme pour l'ensemble des éducateurs, la situation n'est pas simple car aucun n'a de vécu propre de relation parent-enfant-média. Aucun ne peut donc s'appuyer sur sa propre expérience. En outre, le rapport au numérique est, au sein des foyers, très diversifié. Si les parents des plus jeunes enfants sont de plus en plus fréquemment utilisateurs du numérique, à l'inverse, de nombreux parents expriment encore un sentiment d'isolement et s'estiment incapables de gérer ces écrans. En outre, certains parents vont initier leurs enfants aux pratiques numériques dès le plus jeune âge sans pour autant prendre la mesure des enjeux à l'œuvre.

Ainsi, la plupart des parents s'interrogent sur l'attitude à adopter, conscients qu'il ne s'agit pas de bloquer l'accès au numérique à leurs enfants. Comment accompagner son enfant dans ce nouvel environnement et l'aider à bien grandir ? Comment favoriser une pratique ludique, positive, créative ? Comment éviter certaines dérives ?

Il n'y a pas de solutions « clés en main ». Pas plus qu'il ne s'agit de réinventer une nouvelle attitude parentale : hier comme aujourd'hui, à l'ère du numérique, les parents doivent créer un chemin d'accès à l'autonomie, anticiper les risques et accompagner les pratiques de l'enfant en donnant du sens à ce qu'il fait, en l'éveillant à l'esprit critique et en lui permettant de garder une distance par rapport à ce qu'il fait au quotidien.

Pour accompagner les parents, l'Unaf a développé différents outils (guide, fiches conseils en ligne sur le site [www.unaf.fr](http://www.unaf.fr) ) et propose des modules d'interventions auprès des parents notamment via le réseau des Unions départementales et les réseaux d'accompagnement à la parentalité. Le site [www.pedagojeux.fr](http://www.pedagojeux.fr) apporte notamment des clés de compréhension spécifique au jeu vidéo.

### **Dialoguer, fixer des règles et valoriser l'expérience numérique**

Dans une société numérique en évolution permanente, le dialogue et l'observation sont au cœur de l'activité parentale, parce qu'elles permettent de créer les conditions de confiance pour accompagner l'enfant vers l'autonomie. Cette habitude de parler avec l'enfant de ce qu'il fait, de ce qu'il ressent, de ce qu'il aime ou pas doit ainsi se faire dès les premières pratiques numériques et ne doivent jamais cesser. C'est en effet le moyen de mieux connaître les pratiques numériques de l'enfant et en comprendre les motivations pour mieux adapter sa posture et son action, de repérer les signes précurseurs d'effets néfastes, les changements d'attitudes, et de prévenir les violences numériques en favorisant le développement par l'enfant de ses propres mécanismes de protection. Enfin, à l'adolescence, c'est se donner les moyens de gérer les revendications et surenchères des enfants, y compris dans leurs relations au numérique.

Pour les parents, il s'agit aussi de fixer des règles et des repères et de s'y tenir notamment au plus jeune âge. Ces règles doivent porter sur le temps d'usage, mais aussi sur ce que l'on peut faire ou pas. Lorsque l'enfant grandit, à l'entrée dans l'adolescence, les parents doivent favoriser un cadre général d'usage. A cet âge, l'acquisition de l'autonomie n'est pas chose facile. Pour aller vers cet inconnu, l'adolescent est en demande d'un cadre sécurisé. Il exprime le besoin que ces aînés soient présents pour l'accompagner à devenir « adulte ».

Autre enjeu pour les parents : valoriser les pratiques numériques. Celles-ci sont vécues et ressenties par les enfants positivement et relèvent pour l'essentiel d'une recherche de plaisir. Lorsque les parents notamment par manque de temps, ne se préoccupent pas de ce que font leurs enfants, des compétences et des apprentissages qu'ils acquièrent via leurs pratiques numériques, le risque est celui d'une incompréhension au sein de la famille, voire d'une dévalorisation des parents qui va s'étendre à l'ensemble des relations parents-enfants. C'est particulièrement vrai pour les plus jeunes enfants dont les réussites et les victoires dans les univers numériques sont largement valorisées par le jeu lui-même.

Par cette attitude positive, les parents pourront ainsi plus facilement encourager et accompagner l'enfant à une distanciation, à un regard critique sur ce qu'il fait. Les parents ne doivent pas hésiter à s'interroger eux-mêmes sur leurs rapports aux écrans notamment lorsque l'enfant est en bas âge. Montrer l'exemple favorise le bon usage par les enfants.

Enfin, les parents peuvent aussi faire du numérique un partenaire parental. Il ne s'agit pas seulement de faciliter l'organisation de la vie familiale (sms, réseaux sociaux familiaux) et de concourir à la bonne conciliation des temps de vie. Le numérique est aussi une chance pour les relations parents-enfants. Ainsi, les règles mis en place pour les écrans peuvent être élargies à d'autres champs de la vie de l'enfant. Par exemple sur la gestion du temps ou sur un usage respectueux. En pratiquant avec leurs enfants, les parents pourront ainsi mieux comprendre le plaisir éprouvé par l'enfant mais aussi les difficultés auxquelles il doit faire face, ses motivations à jouer, sa fierté à réussir telle ou telle phase de jeu. Le partage et l'observation de l'enfant joueur sont ainsi une grande richesse pour mieux connaître son enfant. C'est également l'opportunité pour les enfants de s'exprimer et d'être écoutés. Mais c'est aussi pour les parents une occasion de détendre la relation parents-enfants vers une plus grande complicité, une confiance et un respect réciproque qui pourra utilement compléter ou prolonger des postures plus autoritaire.

Enfin, pratiquer ensemble peut aussi s'avérer une expérience éducative utile pour la cellule familiale : par exemple certains jeux vidéo ou l'usage des réseaux sociaux peuvent permettre d'aborder sereinement, et en confiance certains sujets (la question de la vie privée, de l'intimité, de la solidarité, de l'amitié, de l'argent, la violence).

Il ne faut pas non plus hésiter à solliciter d'autres parents pour s'alimenter de bonnes pratiques et attitudes à adopter et à combiner. C'est dans cet esprit que l'Unaf développe en partenariat avec Tralalère le site [www.panelparents.fr](http://www.panelparents.fr) visant à proposer aux parents des sites et contenus de qualité évalués par d'autres parents.



## ■ Retour sur les comités d'animation

### ■ Les appels à projet

#### ■ Parents : Elancez-vous !

La Semaine des Parents a également été l'occasion pour la Caf de lancer l'appel à projets « Parents, Elancez-vous » qui permet à des parents de concrétiser leurs projets en lien avec la parentalité, autour des relations avec leur(s) enfant(s) ou de leur rôle de parent.

Conférence, débat, théâtre-forum .... une aide financière pouvant aller jusqu'à 1000 euros peut ainsi leur être attribuée, selon l'opportunité du projet présenté.

Pour bénéficier de cette aide, les parents doivent prendre contact avec l'une des associations partenaires de la Caf, dont les coordonnées sont disponibles sur le site du REAAP : [www.reseaudesparents67.fr](http://www.reseaudesparents67.fr). Pour obtenir ce financement ponctuel de la Caf, le projet doit respecter les principes définis par la Charte du REAAP et être réalisé avant le 31/12/2014. Les critères d'éligibilité sont également disponibles sur le site [www.reseaudesparents67.fr](http://www.reseaudesparents67.fr)

#### ■ L'appel à projet 2015

*L'appel à projet REAAP 2015 est paru le 18 juillet 2014.*

**Les principes d'éligibilité des actions** sont les mêmes que les précédentes années, il s'agit de :

- mettre en œuvre une démarche menée avec les parents et pour les parents, l'implication des parents dans le projet est importante (cf. charte REAAP)
- mettre en œuvre une démarche partenariale qui s'inscrit dans la dynamique du réseau REAAP
- mettre en œuvre des actions collectives

**Les objectifs des actions sont les suivantes :**

- Sensibiliser et soutenir les parents dans leur rôle éducatif
- Mettre en place des temps spécifiques entre parents
- Encourager la mise en œuvre d'initiatives nouvelles
- Impliquer les parents dans le montage des actions

A ce titre, la CAF, le Conseil Général et la MSA, dans la limite de leurs champs de compétences respectifs, seront particulièrement attachés à engager leur soutien pour des projets REAAP traitant de :

- la recomposition familiale,
- la monoparentalité,
- l'adolescence,
- ou la place des pères

#### **Comment faire pour proposer un projet ?**

• Remplir un dossier de subvention disponible sur le site du REAAP : [www.reseaudesparents67.fr](http://www.reseaudesparents67.fr)  
Les porteurs de projets sont invités à compléter le formulaire de demande de subvention pour chaque action qu'ils souhaitent mettre en œuvre.

Le dossier complet (formulaire de demande + budget prévisionnel de l'association) devra être envoyé par messagerie électronique au REAAP **avant le 15 octobre 2014** à l'adresse suivante : [reaap@reseaudesparents67.fr](mailto:reaap@reseaudesparents67.fr)



**La date limite des demandes de subvention était le 15 octobre. Le bilan des actions 2014 sera demandé avant le 10 janvier 2015, en lien avec les indicateurs qui seront fournis.**

## **■ Paroles d'acteurs**

En lien avec la semaine des parents, les acteurs du réseau ont pu témoigner sur leurs actions :

*« Tout au long des échanges les parents qui ont participé se sont montrés très surpris sur la portée et les dangers d'internet et plus particulièrement des réseaux sociaux. Ils ont pris conscience que c'est un outil indispensable aux enfants mais qu'ils devaient être vigilants, en prévenant leurs enfants des dangers mais également en installant des systèmes de contrôle. »*

*« Le poids des activités quotidiennes et professionnelles font oublier aux parents l'intérêt de partager des moments en famille et ainsi de prendre le temps d'écouter l'autre, de rire et d'apprendre ensemble. Cette journée a permis aux parents de prendre conscience de l'intérêt de partager des moments conviviaux avec son enfant et que l'on peut reproduire à la maison. En sortant, un enfant nous a dit « merci pour cette fabuleuse journée passé avec ma maman ».*

*Parallèlement, autour de l'exposition « Internet ça s'apprend, Le guide des parents » Un questionnaire a été distribué et rendu complété par chaque famille présente. Ainsi, les parents ont pu trouver des réponses tels que : Que faire pour aider vos enfants en ligne ? Quelles informations et quels conseils leur donner, quelles règles mettre en place pour éviter les pièges ? Quels contenus leur recommander ? Les parents ont pu échanger leur point de vue et partager leurs expériences, dans le respect de l'autre. Cela a permis à certains de se questionner, d'être rassuré, de se sentir compris, de recevoir des conseils et astuces d'autres parents, tout en précisant qu'il n'y a pas de « recettes miracle », d'autant plus que chaque enfant est différent, au même titre que les situations. »*

### **Une richesse partenariale**

*Cette semaine composée d'une multitude d'animations a été un véritable tremplin pour créer une dynamique partenariale autour de la thématique de la parentalité. Sarre-Union est une ville à caractère rural très éloignée des grandes villes ce qui réduit la présence d'associations ou de structures ayant pour vocation de soutenir les parents. Ainsi, le développement de ce type de projet sur notre secteur contribue à réduire les inégalités « institutionnelles ».*

*De plus, en mutualisant nos compétences nous avons pu répondre à de nombreux besoins et élargir notre public, en touchant des parents d'enfants de 0 à 16 ans. L'objectif principal de cette animation était de permettre aux parents de comprendre et maîtriser le contrôle parental et les réseaux sociaux pour mieux protéger ses enfants. Au regard des nombreux échanges et de l'étonnement des parents sur le contenu des informations délivrées, l'objectif me semble atteint. En effet les parents n'avaient pas conscience des méfaits d'internet.*

*Tout au long de l'animation, les parents se sont montrés très curieux et n'ont cessé de poser des questions.*

**Sensibiliser les parents à l'intérêt de faire des activités en famille**, les parents présents ont pris le temps de se mettre à côté de leur enfant et de faire avec. Partager un moment pour renforcer les liens, échanger, dialoguer avec son enfant.

**Permettre aux parents de trouver des conseils autour de la thématique des écrans.**

*Nous avons proposé aux familles de répondre à un questionnaire autour de l'exposition « internet ça s'apprend », qui était dans nos locaux. Chaque parent présent a pris le temps de découvrir cette exposition et nous avons pu noter des échanges au sein de la famille sur le contenu.*

## Extraits du bilan de la semaine des parents 2014 des acteurs du REAAP

### ■ Paroles de parents

A l'issue de la journée des parents du 21 mai, une fiche d'évaluation a été mise à disposition des parents, afin qu'ils puissent faire le bilan de la journée, nous avons mis ci-dessous, des remarques des parents.

### ■ Témoignages de parents

*« C'était bien, le choix des ateliers ; permet d'amener les enfants, mes jumeaux sont âgées de 9,5 ans, j'anticipe pour leur adolescence ; très intéressant l'échange avec d'autres parents ; l'échange de l'atelier d'internet était intéressant et enrichissant avec les professionnels ; jeux proposées aux enfants ont séduits mon fils ; plus ciblé sur les enfants, lieu idéal ; échange diversifiés et multiples ; bonne organisation ; c'était une belle journée.*

*C'était bien, thématique ado et son environnement : l'influence des autres hors du cadre familiale sur l'ado. Ateliers très bien et enrichissant, criant de vérité. »*

## Eléments issus de l'évaluation de la journée des parents 2014

### ■ ZOOM sur...

Déjà paru dans la lettre n°43 : le téléchargement illicite, article CIDFF/

#### A paraître :

Le Furet n°74 : « les écrans s'invitent au berceau »

[www.lefuret.org](http://www.lefuret.org)

#### Bibliographie :

##### • Ouvrages

« 3-6-9-12 ; apprivoiser les écrans et grandir », Serge TISSERON, ERES, 2014

*Les dangers de la télé pour les bébés* ; Serge TISSERON, ERES, 2009 (CA 1155)

*Ecrans et médias, une affaire de famille* ; Elisabeth BATON-HERVÉ, UNAF, 2005, 54 p.

Guide. Préface de Claude ALLARD (CA 389)

*Protection de l'enfant et usages de l'Internet* ; Ministère des Solidarités, de la Santé et de la Famille, 2005, 124 p.

Rapport de propositions remis à la Conférence de la famille 2005.  
*Télévision et fonction parentale* ; Élisabeth BATON-HERVÉ, L'HARMATTAN, 2005, 157 p.  
 Collection Communication Sociale. Préface de Jean-Pierre QUIGNAUX. (CA 333)  
 Voir aussi au format PDF :  
*Télévision et fonction parentale* ; Élisabeth BATON-HERVÉ, CIEM/UNAF, janvier 2004, 76 p.  
 Synthèse bibliographique sur l'exercice de la parentalité et la télévision.  
*Manuel à l'usage des parents dont les enfants regardent trop la télévision* ; TISSERON, Serge,  
 BAYARD EDITIONS, 2004, 150 p. (CA 321)  
*Les médias à la conquête des jeunes* ; INA, 2004, 119 p.  
 MédiaMorphoses n°10, avril 2004. Dossier. (CA 345)  
*Regards croisés sur les pratiques culturelles* ; Olivier DONNAT [dir.], LA DOCUMENTATION  
 FRANCAISE, 2003, 348 p. (CA 353)  
*Médias, familles, adolescents : Vers quelles (auto)régulations des médias ? Vers quels dispositifs  
 d'éducation aux médias ? Pourquoi et pour qui ?* ; Jean Pierre QUIGNAUX, UNAF, 2003, 52 p.  
 Mémos.  
*Télévision mode d'emploi* ; Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information  
 (CLEMI), CNDP, octobre 2003, 63 p.  
*Les jeunes de 12 à 18 ans et les radios* ; CIEM, avril-juin 2003  
 Enquête réalisée par le Collectif Interassociatif Enfance et Média (CIEM).  
*Les parents et les radios de leurs enfants* ; CIEM, avril-juin 2003  
 Enquête réalisée par le Collectif Interassociatif Enfance et Média (CIEM).  
*Jeunes Médias Violence : le Rapport du CIEM* ; Divina FRAU-MEIGS et Sophie JEHEL, Editions  
 ECONOMICA, 2002, 153 p.  
 Cet ouvrage est la version actualisée du rapport remis le 3 mai 2002 : « *L'environnement  
 médiatique des jeunes de 0 à 18 ans : Que transmettons-nous à nos enfants ?* »  
 Préface de Jacqueline COSTA-LASCOUX. (CA 134)

- **Revue**

Médias et pauvreté (dossier) ; *Revue Quart Monde* ; n°213, février 2010  
 De l'imaginaire au virtuel (dossier) ; *Dialogue*, n°186, 4<sup>ème</sup> trimestre 2009, décembre 2009  
 Dossier : Télé : une nounou pas comme les autres ; *Le Furet*, n°57, hiver 2008, pp. 8-35  
 Enquête sur les dangers de la télé au berceau ; *Le Monde 2*, 12 juillet 2008, pp. 12-19  
 Famille, communication et médias (dossier) ; *Actualité juridique famille*, n°5/2008, mai 2008, pp.  
 184-206  
 Moins de télé pour moins de violence ; *Le Monde de l'éducation*, n°364, décembre 2007, pp. 52-53  
 L'éducation aux médias ; *Réalités familiales*, n°84, 2007  
 Téléphone portable : les ados explosent la facture (dossier) ; *60 millions de consommateurs*, n°414,  
 mars 2007, pp. 32-41  
 L'école à l'heure des TIC ; Patrick NEYROUD, *L'école des parents*, n°557, avril-mai 2006, p. 54  
 La télé-réalité ; *Positions et Médias*, n°33, mars 2006, pp. 76-98  
 Accro aux jeux vidéo, est-ce si inquiétant ? Bernadette COSTA-PRADES, *Top Famille*, n°64, janvier  
 2006, pp. 74-76

- **Sites Internet**

Délégation aux usages de l'Internet  
<http://delegation.internet.gouv.fr/index.htm>  
 Site Educnet  
[www.educnet.education.fr](http://www.educnet.education.fr)  
 Dossiers UNAF : Familles et technologies de l'information et de la communication  
[www.unaf.fr/rubrique.php3?id\\_rubrique=20](http://www.unaf.fr/rubrique.php3?id_rubrique=20)

Site de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL)

[www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

Forum des droits sur l'Internet

[www.foruminternet.org](http://www.foruminternet.org)

Le service pratique du droit de l'Internet

Accès parent et accès junior

[www.droitdunet.fr](http://www.droitdunet.fr)

Internet sans crainte - comment protéger son enfant sur Internet

<http://internetsanscrainte.fr/>

CEMEA - Enfants Ecrans Jeunes et Médias

Portail centralisant les informations sur les jeunes et les médias

[www.cemea.asso.fr/multimedia/enfants-medias/](http://www.cemea.asso.fr/multimedia/enfants-medias/)

Secrétariat d'Etat en charge de la famille. Dossier : La sécurité des enfants et des adolescents sur Internet.

(A voir les 10 films de la campagne de prévention f@mille en ligne)

[www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces,770/famille,774/dossiers,725/la-securite-des-enfants-et-des,988](http://www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces,770/famille,774/dossiers,725/la-securite-des-enfants-et-des,988)

- **Guides**

Guide parents : "*Découvrir Internet ensemble c'est plus sûr*" - 2012

UNAF - Tralalere

- **Outils**

DVD : *Les médias dans l'intimité de l'enfant : un nouveau défi* ; ANTHEA, Collection Parole Donnée, 2007, 40 mn. Un entretien avec Claude Allard, pédopsychiatre et psychanalyste.

**EN VOUS REMERCIANT DE VOTRE ATTENTION et  
VOUS SOUHAITANT DE BONNES VACANCES !**